

TROISIÈME ÉDITION

QUELQUES FAITS :

MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA



Mood Disorders Society of Canada

La Société Pour Les Troubles de L'Humeur du Canada

Table des matières

Septembre 2009

Introduction	3
Définitions	4
Faits concernant la maladie mentale d'un point de vue national et international	4
Faits émanant du Canada	4
Faits de par le monde	6
Faits concernant divers types de maladie mentale	7
Faits concernant la maladie mentale au sein de divers groupes	12
Enfants & adolescents	12
Femmes	13
Aînés	14
Délinquants	14
Premières Nations, Inuits et Métis	16
Déficience développementale	18
Sans-abri	18
Immigrants	19
Faits concernant le suicide	20
Faits concernant le lien entre la maladie mentale et la maladie physique	22
Faits concernant les médicaments	24
Faits concernant le recours aux salles d'urgence	27
Faits concernant l'hospitalisation	28
Faits concernant la maladie mentale en milieu de travail	29
Faits concernant l'abus d'alcool ou de drogues et la toxicomanie	30
Faits concernant le lien entre la maladie mentale et la toxicomanie	33
Faits concernant la stigmatisation	33
Faits concernant le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada	34
Faits concernant le coût des maladies mentales et de l'abus d'alcool et des drogues absorbé par l'économie canadienne	35
Faits concernant la connaissance de la santé mentale	37
Faits concernant le bien-être psychologique	38
Faits concernant la Commission de la santé mentale du Canada	39
Faits concernant la Société pour les troubles de l'humeur du Canada	40
Faits concernant la campagne antistigmatisation « Elle prend toute la place »	41
Notes	42

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

Au nom de la Société pour les troubles de l'humeur (STHC), je suis heureux de vous présenter la troisième édition de « *Quelques faits : maladie mentale et toxicomanie au Canada* ». Nous ne nous attendions pas à recevoir un nombre aussi impressionnant de demandes pour des exemplaires des deux premières éditions. À présent, il ne fait aucun doute qu'il existe au pays un besoin de rassembler dans un tout complet et bien documenté des données statistiques importantes ayant trait non seulement aux maladies mentales et à la toxicomanie qui affectent les personnes et leurs familles, mais aussi à leur incidence sur le système des soins de santé, le travail et l'économie en général. Il existe également un besoin d'acquiescer une compréhension commune du lien entre les maladies mentales, la toxicomanie et les maladies physiques telles que le cancer, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Je suis certain que cette troisième édition saura vous être utile et vous renseigner. Nous avons ajouté de nouveaux renseignements et des mises à jour au sujet de la Commission de la santé mentale du Canada, ainsi que huit autres pages de faits importants. Nous avons rédigé ce manuel dans un style qui en facilitera la compréhension par tous les membres du public canadien. Tous les faits qui s'y trouvent sont documentés. Des références complètes sur les ouvrages cités sont fournies sur le site Web de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada, y compris la façon d'y accéder.

Si vous utilisez ce document comme référence, nous vous demandons d'en mentionner la source, c.-à-d. la STHC. Nous sommes convaincus que « *Quelques faits : maladie mentale et toxicomanie au Canada* » favorisera une meilleure compréhension du public, de même que les discussions sur un sujet qui est demeuré tabou pendant trop longtemps.

Nous souhaitons recevoir vos commentaires et vos questions. Pour commander des exemplaires supplémentaires de cette publication ou d'autres publications de la STHC, veuillez vous rendre au site suivant :

www.mooddisorderscanada.ca ; puis, cliquez sur « contact us » afin de nous envoyer votre demande par courriel.

En dernier lieu, soulignons que cette troisième édition n'aurait pu être imprimée, ni distribuée sans l'appui financier inconditionnel de nos activités éducatives par AstraZeneca Canada, Pfizer Canada, Wyeth Canada, GlaxoSmithKline et Postes Canada. Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos bailleurs de fonds. Nous souhaitons également remercier Dre Barbara Everett qui a effectué le travail de recherche nécessaire à cette troisième édition, ainsi que tous ceux et celles qui ont consacré du temps et de l'énergie à ce projet. Merci à tous et à toutes de votre soutien et de vos encouragements.



Phil Upshall, Directeur national
La Société pour les troubles de l'humeur du Canada
Octobre 2009

DÉFINITIONS

- ✿ **La santé mentale** (ou le bien-être) est un idéal que nous nous efforçons tous d'atteindre. C'est un équilibre de la santé mentale, émotionnelle, physique et spirituelle. Avoir des relations affectueuses, un endroit que l'on peut appeler un « chez soi », une communauté d'appui, un travail et des loisirs sont tous des facteurs qui contribuent à la santé mentale. Cependant, puisque personne n'a une vie parfaite, la santé mentale consiste donc à acquérir les aptitudes permettant de gérer les hauts et les bas de la vie et ce, de la meilleure façon possible.
- ✿ **La maladie mentale** est un trouble grave des pensées, des émotions et des perceptions qui est assez sérieux pour affecter le fonctionnement quotidien. En voici quelques-unes :
 - **la schizophrénie** – sentir ou entendre des choses qui ne sont pas là – ou avoir des croyances fermes qui n'ont de sens pour personne d'autre que soi,
 - **la dépression** – sentiments intenses de tristesse et d'absence totale de qualités – tellement sérieux qu'on perd tout intérêt dans la vie,
 - **le trouble bipolaire** – cycles de sentiments intenses de joie et d'invincibilité, suivis d'une dépression,
 - **les troubles anxieux** – crises de panique, phobies, obsessions ou syndrome de stress post-traumatique,
 - **les troubles de l'alimentation** – anorexie (ne pas manger), ou boulimie (trop manger, puis vomir), et
 - **le trouble de la personnalité limite** – difficulté grave dans les relations interpersonnelles, se placer dans des situations dangereuses, prendre des décisions qui finissent par être très mauvaises pour soi – la plupart du temps, c'est le résultat d'antécédents d'enfance maltraitée, d'abandon ou de négligence.

FAITS CONCERNANT LA MALADIE MENTALE D'UN POINT DE VUE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Faits Émanant du Canada

- ✿ Au Canada, la probabilité d'être atteint d'une maladie mentale au cours de sa vie est de **1 sur 5**.
- ✿ Pourcentage de Canadiens atteints d'une maladie mentale, en tout temps : **10,4 %**
- ✿ Pourcentage d'adolescents (âgés de 15 à 24 ans) qui déclarent une maladie mentale ou un trouble lié à la consommation de substances psychoactives : **18 %**

- ✿ Pourcentage de gens qui se suicident et qui sont atteints d'une maladie mentale pouvant être diagnostiquée : **90 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffriront d'une dépression majeure au cours de leur vie : **8 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffriront d'un trouble bipolaire au cours de leur vie : **1 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffriront de schizophrénie au cours de leur vie : **1 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffriront d'un trouble anxieux au cours de leur vie : **12 %**
- ✿ Tranche de la population comportant les taux d'hospitalisation les plus élevés pour les troubles anxieux : **les personnes de 65 ans et plus**
- ✿ Pourcentage de Canadiens affectés par un trouble de l'alimentation au cours de leur vie : **3 % des femmes et 0,3 % des hommes**.
- ✿ Nombre de suicides au Canada chaque année : **environ 4 000**
- ✿ Le suicide représente **24 %** de tous les décès de personnes âgées de 15 à 24 ans et **16 %** chez les 25 à 44 ans.
- ✿ Tranche d'âge comportant le plus haut taux de symptômes de dépression : **les moins de 20 ans**
- ✿ Tranche d'âge comportant le plus haut taux de symptômes d'anxiété : **les 20 à 29 ans**
- ✿ Taux de chômage chez les personnes atteintes d'une maladie mentale grave : **70 % à 90 %**
- ✿ Probabilité que des personnes atteintes de maladie mentale poseront des gestes violents : **pas plus élevée que pour la population générale**.
- ✿ Probabilité que des personnes atteintes de maladie mentale seront victimes d'un crime : **2,5 fois le taux pour la population générale**.
- ✿ Éléments prédisposant à la violence pour quiconque (y compris les personnes atteintes de maladie mentale) : **l'abus d'alcool et d'intoxicants, les antécédents de violence**.
- ✿ Le coût lié au soutien d'une personne atteinte d'une maladie mentale grave vivant au sein de la collectivité : **34 418 \$ par année (en totalité)**
- ✿ Le coût lié à l'hospitalisation d'une personne atteinte d'une maladie mentale grave : **170 820 \$ par année**.

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Nombre de Canadiens qui répondent au critère de risque modéré lié au jeu pathologique ou qui sont des joueurs pathologiques : **1 sur 50**
- ✿ Nombre de Canadiens qui répondent au critère de dépendance à une substance psychoactive (alcool ou drogue) : **1 sur 30**.

Faits de par le monde

- ✿ Pourcentage de la population mondiale affectée par une maladie mentale grave : **2 %**
- ✿ Principale cause des années vécues avec une invalidité dans le monde : **la dépression**
- ✿ Quatrième cause d'invalidité et de décès prématuré dans le monde : **la dépression**
- ✿ Pourcentage du fardeau total des maladies attribué à la schizophrénie à l'échelle mondiale : **3 %**
- ✿ L'année où l'on prévoit que la dépression deviendra la deuxième cause d'invalidité dans le monde (après les maladies du cœur) : **2020**
- ✿ Le groupe de maladies qui contribue davantage à la charge mondiale de la maladie que tous les cancers réunis : **les troubles mentaux**
- ✿ Cause de mort violente la plus répandue dans le monde : **le suicide**
 - Suicide : **49,1 %**
 - Homicide : **31,3 %**
 - Liée à la guerre : **18,6 %**
- ✿ Taux de suicide de par le monde : **Quelqu'un se suicide à toutes les 40 secondes.**
- ✿ Nombre de personnes à travers le monde qui sont atteintes de troubles mentaux ou neurologiques : **450 millions.**
- ✿ L'effet des troubles mentaux et neurologiques sur les niveaux d'invalidité : **cinq des 10 plus grandes causes d'invalidité à travers le monde sont des troubles mentaux ou anxieux.**
- ✿ Nombre de décès liés à la consommation d'alcool à travers le monde : **1 sur 25**
- ✿ Pourcentage de toutes les personnes atteintes de maladie mentale à travers le monde qui ne reçoivent jamais de traitement : **75 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ **Paul Wellstone and Pete Domenici Mental Health Parity and Addiction Equity Act** : *Le 3 octobre 2008, cette loi (partie intégrante de la Economic Stabilization Act) a été promulguée aux États-Unis (après une décennie de résistance de la part du Congrès). En vertu de cette loi, les assureurs ne peuvent plus traiter les personnes aux prises avec la maladie mentale ou la toxicomanie différemment des personnes atteintes de maladies physiques. Auparavant, les assureurs pouvaient imposer des quoteparts ou des franchises plus élevées et limiter la durée du traitement. La Loi entre en vigueur en 2010. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.govtrack.us/congress/bill.xpd?bill=h110-6983>*

FAITS CONCERNANT LES DIVERS TYPES DE MALADIE MENTALE

Dépression

- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffriront de dépression au cours de leur vie : **7,9 – 8,6 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui sont déprimés à un moment ou à un autre : **4 – 5 %**
- ✿ Probabilité de dépression chez les femmes : **2 fois celle des hommes**
- ✿ Probabilité d'hospitalisation des femmes atteintes de dépression : **1 ½ fois de plus que celle des hommes**
- ✿ Âge de l'apparition de la dépression : **à l'adolescence**
- ✿ Âge comportant le taux le plus élevé de symptômes de dépression : **moins de 20 ans**
- ✿ Pourcentage de personnes déprimées qui réagissent bien au traitement : **80 %**
- ✿ Pourcentage de personnes déprimées qui ne cherchent pas à se faire soigner : **90 %**
- ✿ Prédicteur de décès précoce : **la dépression arrive à égalité avec le tabagisme comme prédicteur de mortalité.**
- ✿ Symptômes de dépression les plus répandus chez les Canadiens (et ceux qui ont les plus grandes répercussions sur leur fonctionnement quotidien) :
 - Manque de motivation : **90 %**
 - Perte de la jouissance procurée par des activités de prédilection : **80 %**
 - Difficultés de concentration : **77 %**
 - Impression d'isolement : **74 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens ayant des enfants qui affirment que leur dépression entrave souvent ou parfois la vie de famille : **91 %**. **47 % affirment que leur dépression entrave leur relation avec leur conjoint.**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Pourcentage de Canadiens qui consultent un médecin de famille pour leur dépression : **64 %**. Parmi ces derniers, **87 % se disent à l'aise ou suffisamment à l'aise de discuter de leur dépression avec leur médecin de famille.**
- ✿ Médicaments que les psychiatres associent le plus avec une réduction de l'incapacité fonctionnelle occasionnée par la dépression chez leurs patients :
 - Inhibiteurs de la recapture de la sérotonine/norépinéphrine : **95 %**
 - Inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine : **94 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui disent toujours prendre leurs médicaments contre la dépression comme prescrits : **72 %** - mais leurs médecins pensent que seulement **3 %** de leurs patients se conforment toujours à la prescription.
- ✿ Raisons invoquées pour ne pas toujours prendre ses médicaments : **65 %** des patients disent avoir oublié, mais les médecins en pensent autrement. Les médecins signalent que les patients ne prennent pas leurs médicaments parce qu'ils ne croient pas en avoir besoin (**86 %**), ou parce qu'ils n'aiment pas en subir les effets secondaires (**87 %**) ou parce qu'ils détestent le simple fait d'en prendre (**86 %**).
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui s'accordent à dire qu'ils reçoivent le meilleur traitement possible pour leur dépression : **28 %**. Un autre **45 %** se dit quelque peu d'accord avec le fait qu'ils reçoivent le meilleur traitement.
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui recherchent activement des renseignements leur permettant de gérer leur dépression : **64 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens sans médecin de famille : **15,6 %**

Trouble bipolaire

- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffriront du trouble bipolaire au cours de leur vie : **1 %**
- ✿ Taux de mortalité, y compris le suicide, chez les personnes atteintes du trouble bipolaire : **2 - 3 fois plus élevé que chez la population générale**
- ✿ Taux de bipolarité chez les hommes et chez les femmes : **à peu près équivalent.**
- ✿ Nombre de médecins consultés par une personne, en moyenne, avant d'obtenir le bon diagnostic de trouble bipolaire : **4**
- ✿ Nombre d'années qui s'écoulent, en moyenne, avant qu'une personne atteinte du trouble bipolaire trouve l'aide qu'elle recherche : **8**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

Trouble affectif saisonnier

- ✿ Pourcentage de Canadiens qui souffrent du « blues de l'hiver » : **15 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui présentent des symptômes assez graves pour recevoir le diagnostic d'un TAS : **2 - 3 %**
- ✿ Le TAS est plus répandu dans les pays nordiques et chez les femmes. L'incidence diminue avec l'âge.

Troubles anxieux

- ✿ La maladie mentale la plus répandue au Canada : **les troubles anxieux**
- ✿ Pourcentage de la population affectée au cours d'une année donnée : **9 % des hommes et 16 % des femmes.**
- ✿ Types de troubles anxieux et le pourcentage de Canadiens qui en sont affectés :
 - Anxiété généralisée : **1,1 %**
 - Phobie spécifique : **6,2 - 8,0 %**
 - Syndrome de stress post-traumatique : données non disponibles
 - Phobie sociale : **6,7 %**
 - Trouble obsessionnel compulsif : **1,8 %**
 - Trouble panique : **0,7 %**

Schizophrénie

- ✿ Pourcentage de personnes atteintes de schizophrénie au Canada : **1 %**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes de schizophrénie dans le monde : **1 %**
- ✿ Risque que la schizophrénie se développe si un frère, une sœur ou l'un des parents est atteint de la maladie : **10 - 15 %**
- ✿ Risque que la schizophrénie se développe si les deux parents sont atteints de la maladie : **50 %**
- ✿ Risque que la schizophrénie se développe si un vrai jumeau est atteint de la maladie : **50 %**
- ✿ Âge de l'apparition de la schizophrénie : **15 - 25 ans**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Taux d'hospitalisation le plus élevé chez les personnes atteintes de schizophrénie : **52 % chez ceux âgés de 25 à 44 ans.**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes de schizophrénie qui tentent de se suicider : **40 – 60 %**
- ✿ Probabilité de mort par suicide chez les personnes atteintes de schizophrénie : **15 à 20 fois plus élevée que chez la population générale**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes de schizophrénie qui se suicident : **10 %**
- ✿ Pourcentage du fardeau total des maladies attribué à la schizophrénie à l'échelle mondiale : **3 %**
- ✿ La cause de décès la plus répandue chez les personnes atteintes de schizophrénie : **le suicide**
- ✿ Coût attribuable à la schizophrénie absorbé par l'économie canadienne : **2,02 milliards \$** en coûts directs et indirects; la perte de productivité et le suicide sont estimés à **4,83 milliards \$** pour un total de **6,85 milliards \$**
- ✿ Les cinq plus importantes mesures de la qualité de vie des personnes atteintes de schizophrénie (tel que signalé par 1 086 usagers canadiens et membres de leurs familles) : être perçu comme étant compétent **96 %**, être accepté par la famille **96 %**, croire au rétablissement **96 %**, la paix et la satisfaction **94 %**, et le soutien et l'information **94 %**
- ✿ La première recommandation de la part des usagers et des familles à l'endroit des professionnels de la santé qui travaillent auprès de personnes atteintes de schizophrénie : **ravivez l'espoir, apprenez les principes du rétablissement et faites-en la promotion.**

Troubles de l'alimentation

- ✿ Pourcentage de Canadiens suivant un régime en tout temps : **70 % des femmes et 35 % des hommes.**
- ✿ Le trouble comportant le taux de mortalité le plus élevé de toutes les maladies mentales : **De 10 à 20 % des personnes atteintes d'un trouble de l'alimentation finissent par en mourir.**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Types de troubles de l'alimentation :
 - Anorexie (se priver de nourriture)
 - Boulimie (manger puis vomir, prendre des laxatifs ou se livrer à des exercices physiques excessifs)
 - Hyperphagie boulimique (suralimentation menant à l'obésité)
- ✿ Pourcentage de Canadiens affectés par un trouble de l'alimentation au cours de leur vie : **3 % des femmes et 0,3 % des hommes.**
Femmes : **0,5 – 4 % souffrent d'anorexie, 1 – 4 % souffrent de boulimie et 2 % souffrent d'hyperphagie boulimique**
- ✿ Tranche d'âge où l'on retrouve le taux d'hospitalisation le plus élevé pour les troubles de l'alimentation : **15 – 19 ans.**
- ✿ Taux d'augmentation des hospitalisations depuis 1987 pour les filles de moins de 15 ans atteintes d'un trouble de l'alimentation au Canada : **34 %**
- ✿ Taux d'augmentation des hospitalisations depuis 1987 pour les femmes âgées de 15 à 24 ans : **29 %**

Troubles de la personnalité

- ✿ Types de troubles de la personnalité :
 - **Limite** (relations interpersonnelles volatiles et impulsivité excessive)
 - **Antisociale** (mépris et violation des droits d'autrui et des lois établies par la société)
 - **Histrionique** (très émotive et ayant un besoin constant d'attention)
 - **Narcissique** (centrée sur soi et sur ses propres besoins, manque d'empathie)
 - **Évitante** (isolation sociale et sensibilité excessive par rapport à l'opinion d'autrui)
 - **Dépendante** (soumise et qui a tendance à s'accrocher)
 - **Schizoïde** (Détachement vis-à-vis des autres et éventail limité d'expression émotionnelle)
 - **Paranoïde** (méfiance, interprétation négative des intentions d'autrui)
 - **Obsessive-compulsive** (comportements rituels, se préoccupe de l'ordre et de la propreté)
 - **Schizotypique** (distorsions cognitives ou perceptuelles, comportement excentrique)
- ✿ Pourcentage de Canadiens ayant un trouble de la personnalité : Au Canada, ce groupe de troubles mentaux a fait l'objet de peu d'études. Selon les données en provenance des États-Unis, les taux de prévalence se situent entre **6 % et 9 %.**
- ✿ Le taux d'hospitalisation des jeunes Canadiennes ayant un trouble de la personnalité par rapport à celui des jeunes Canadiens : **multiplié par 3**

FAITS CONCERNANT LA MALADIE MENTALE AU SEIN DE DIVERS GROUPES

Enfants et adolescents

- ✿ Nombre d'enfants et d'adolescents canadiens affectés par la maladie mentale à un moment ou à un autre : **15 % ou 1,2 million.**
- ✿ Le problème le plus répandu chez les enfants et les adolescents : **l'anxiété (6,5 %)**
- ✿ Le problème le moins répandu : **l'abus d'alcool ou d'autres drogues (0,8 %)**
- ✿ Pourcentage de jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans et atteints d'une maladie mentale ou qui ont un problème d'abus d'alcool ou d'autres drogues : **18 %**

Violence envers les enfants :

- ✿ Pourcentage d'augmentation de la violence envers les enfants au Canada au cours des 8 dernières années : **125 %**
- ✿ Nombre de cas présumés d'enfance maltraitée ayant fait l'objet d'enquêtes en 2003 : **235 315**
- ✿ Nombre de cas confirmés : **la moitié étaient fondés, ce qui porte l'incidence à 18,67 cas par 1 000 enfants.**
- ✿ La violence apparaissait sous forme de :

• Négligence	30 %	30 366
• Exposition à la violence familiale	28 %	29 370
• Mauvais traitements	24 %	25 257
• Violence émotive	15 %	15 369
• Agression sexuelle	3 %	2 935
- ✿ Proportion de toutes les agressions sexuelles impliquant des jeunes de moins de 18 ans : **20 %**
- ✿ Âge auquel une personne est le plus susceptible de se faire assassiner au Canada : **moins d'un an.**
- ✿ Pourcentage de toutes les agressions physiques au Canada impliquant des enfants et des adolescents comme victimes : **21 %**
- ✿ Proportion des meurtres d'enfants et d'adolescents commis par un membre de la famille? **Les deux tiers. Parmi ces derniers, plus de 50 % ont été commis par le père et 32 % par la mère – 9 % par un autre membre de la famille.**

- ✿ Pourcentage des pupilles de la Couronne de l'Ontario (enfants et adolescents) qui prennent des médicaments psychotropes : **50 %**
- ✿ Âge où la plupart des premiers épisodes psychotiques se produisent : **15 - 34 ans**
- ✿ Pourcentage d'adultes atteints de maladie mentale dont les premiers symptômes remontent à l'enfance ou à l'adolescence : **70 %**
- ✿ Proportion des utilisateurs de refuges pour sans-abri du Canada qui sont des enfants : **1 sur 7.**
- ✿ Pourcentage des sans-abri qui sont adolescents et jeunes adultes : **33 % des sans-abri canadiens sont âgés de 16 à 24 ans.**
- ✿ Pourcentage des enfants d'âge préscolaire aux prises avec un niveau important de dépression : **15 %**. Les mères de ces enfants étaient également plus sujettes à la dépression.

Femmes

- ✿ Probabilité que la dépression se développe chez les femmes au cours de leur vie : **deux fois celle des hommes.**
- ✿ Pourcentage de femmes qui souffriront de dépression pendant la grossesse : **10 %**
- ✿ Pourcentage de femmes au sein de la population qui souffriront de dépression post-partum : **15 - 20 %.**
- ✿ Pourcentage de femmes ayant des antécédents de dépression qui souffriront de dépression post-partum : **30 %**
- ✿ Pourcentage de femmes ayant souffert de dépression post-partum qui sont à risque d'en souffrir de nouveau lors d'une grossesse ultérieure : **50 %**
- ✿ Pourcentage de femmes qui souffrent de psychose post-partum (dépression accompagnée de délires et de perturbations du cours de la pensée) : **0,1 - 0,2 %**
- ✿ Pourcentage de femmes atteintes du trouble bipolaire qui souffrent de psychose post-partum : **50 %**
- ✿ Personnes les plus affectées au monde lors de conflits violents, de guerres, de désastres et de déplacements de populations : **80 % sont des femmes et des enfants**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Pourcentage de femmes dans le monde qui subissent le viol ou une tentative de viol au cours de leur vie : **20 %**
- ✿ Le pays se situant au premier rang dans le monde pour ce qui est de l'égalité des sexes : **le Canada**

Aînés

- ✿ Pourcentage d'aînés résidant dans des établissements de soins prolongés qui sont déprimés ou psychotiques : **de 80 à 90 % (dépression), de 12 à 21 % (psychose).**
- ✿ Groupe comportant le taux de suicide le plus élevé au Canada : **les hommes de plus de 80 ans (31 par 100 000).**
- ✿ Pourcentage d'aînés souffrant de la maladie d'Alzheimer : **1 sur 13 personnes âgées de plus de 65 ans, et 1 sur 3 personnes âgées de plus de 85 ans.**
- ✿ Pourcentage d'aînés souffrant de symptômes d'une maladie mentale ou de problèmes d'abus d'alcool ou de drogues : **3 %**
- ✿ Pourcentage d'aînés ayant signalé avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois : **2 %**

Délinquants

- ✿ Pourcentage d'augmentation de la maladie mentale chez les délinquants au cours de la dernière décennie : **plus de 100 %**
- ✿ Formation sur la maladie mentale et la toxicomanie offerte au personnel d'établissements correctionnels de première ligne : **aucune**
- ✿ Somme mise de côté par Service correctionnel Canada pour assurer les services communautaires à l'intention des délinquants mis en liberté : **29,5 millions \$ répartis sur cinq ans.**
- ✿ Pourcentage des détenus ayant suivi un traitement psychiatrique avant leur incarcération : **14 %**
- ✿ Pourcentage de détenus qui ont tenté de se suicider au cours des cinq dernières années : **femmes (21 %), hommes (14 %).**
- ✿ Pourcentage des délinquantes ayant un problème d'abus d'alcool ou de drogues : **43 %**
- ✿ Pourcentage des délinquantes qui estiment que l'alcool ou les drogues ont joué un rôle dans le crime qu'elles ont commis : **69 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Pourcentage des délinquantes qui s'automutilent (coupures, brûlures ou d'autres blessures au corps) : **59 %**
- ✿ Nombre de détenues purgeant une peine fédérale qui ont des enfants : **les deux tiers**
- ✿ Nombre de délinquantes ayant des antécédents de mauvais traitements ou d'agressions sexuelles : **72 % des détenues purgeant une peine provinciale, 82 % des détenues purgeant une peine fédérale et 90 % des détenues d'origine autochtone purgeant une peine fédérale.**
- ✿ Pourcentage de délinquants du Calgary Remand Centre (centre de détention préventive) atteints d'une maladie mentale :
 - femmes : **50 %**
 - hommes : **56 %**
- ✿ Pourcentage de délinquants d'Edmonton ayant reçu un diagnostic de maladie mentale au cours de leur vie : **92 % et parmi ces derniers, 87 % étaient également aux prises avec un problème d'abus d'alcool et d'autres drogues**
- ✿ Pourcentage d'augmentation du temps que consacre le Service de police à répondre aux appels concernant des personnes atteintes de maladie mentale à London, en Ontario : **100 %**
- ✿ Pourcentage d'augmentation de la maladie mentale chez les délinquants masculins à leur arrivée dans une prison fédérale au cours de la dernière décennie : **71 %**
- ✿ Pourcentage d'augmentation de la maladie mentale chez les délinquantes à leur arrivée dans une prison fédérale au cours de la dernière décennie : **61 %**
- ✿ Pourcentage de délinquants chez qui on a diagnostiqué une maladie mentale à leur arrivée dans une prison fédérale :
 - Femmes : **26 %**
 - Hommes : **12 %**
- ✿ Nombre de nouveaux postes en santé mentale communautaire créés par le Service correctionnel du Canada en 2008 : **50**
- ✿ Pourcentage de délinquants qui se présentent en prison fédérale avec un grave problème d'abus d'alcool ou de drogues : **80 %, 1 sur 2 ayant commis son crime alors qu'il était sous l'influence de l'alcool ou de la drogue**

Premières Nations, Inuits et Métis :

Remarque sur la terminologie : L'expression « peuples autochtones » constitue un terme perçu comme trompeur étant donné la diversité qui existe au sein des nombreux groupes qui composent les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Cela dit, la plupart des travaux de recherche n'établissent aucune distinction entre ces groupes et, la plupart du temps, font référence à la population à l'étude en se servant du terme « autochtone ». Trop peu de recherche est effectuée pour sonder les besoins du peuple métis en santé mentale, bien qu'un partenariat a été établi entre l'organisme Métis Nation, le centre Providence Care et l'Université Queen's (2007) spécialement pour poursuivre des projets de recherche sur le sujet.

- ✿ Taux de suicide chez les jeunes Autochtones du Canada, comparé à celui chez les non-Autochtones : **cing à six fois plus élevé.**
- ✿ Les Autochtones représentent **3 %** de la population canadienne, mais constituent **18 % de la population carcérale sous responsabilité fédérale.**
- ✿ Pourcentage de survivants des écoles résidentielles souffrant d'une maladie mentale : **98 % (selon une enquête menée en Colombie-Britannique)**
- ✿ Pourcentage ayant des problèmes d'abus d'alcool ou de drogues : **26,3 %**
- ✿ Pourcentage souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique : **64,2 %**
- ✿ Pourcentage ayant souffert d'une dépression majeure : **30,4 %**
- ✿ Pourcentage atteints de dépression chronique : **26,1 %**
- ✿ Probabilité que des Autochtones habitant hors réserve souffrent de dépression : **1,5 fois celle de la population générale.**
- ✿ Incidence des décès causés par des blessures ou un empoisonnement au sein des Premières Nations (comprend le suicide, les accidents en véhicules motorisés, l'asphyxie, la noyade, l'homicide et l'incendie) : **67,6 par 100 000 pour les femmes et 146 par 100 000 pour les hommes.**
- ✿ Pourcentage de tous les décès chez les hommes autochtones attribuables à des blessures ou à un empoisonnement : **40 %.**
- ✿ Première cause de décès chez les Autochtones entre l'âge d'un an et l'âge de 44 ans : **le suicide.**
 - 10 – 19 ans – **38 % de tous les décès**
 - 20 – 44 ans – **23 % de tous les décès**

- ✿ Risque de blessure et d'empoisonnement chez les Autochtones comparé aux autres Canadiens : **3 fois plus élevé.**
- ✿ Taux de suicide global comparé au reste du Canada : **2,1 fois plus élevé.**
- ✿ Années de vie perdues à cause du suicide chez les Autochtones : **plus nombreuses que pour tous les cancers combinés.**
- ✿ Taux de suicide chez les hommes autochtones âgés de 15 à 34 ans : **de 4 à 5 fois plus élevé que celui de la population générale**
- ✿ Taux de suicide chez les femmes autochtones âgées de 15 à 34 ans : **de 5 à 8 fois plus élevé que celui de la population générale.**
- ✿ Région du Canada où le taux de suicide est de 50 fois celui de la population générale : **chez les Autochtones de la région de Sioux Lookout.**
- ✿ Le facteur le plus important dans la réduction du nombre de suicides au sein des collectivités autochtones : **l'autonomie gouvernementale des collectivités.**
- ✿ Autres facteurs préventifs :
 - la maîtrise du territoire
 - des écoles sous la direction de la bande
 - l'administration des services de santé par la collectivité
 - la présence d'établissements culturels
 - l'administration des services de police et d'incendie par la collectivité
- ✿ Taux de suicide au sein des collectivités autochtones où aucun de ces facteurs n'est présent : **137,5 par 100 000 (remarque : la moyenne nationale est de 14 par 100 000)**
- ✿ Taux de suicide au sein des collectivités autochtones où tous ces facteurs sont présents : **zéro**
- ✿ Pourcentage de jeunes Autochtones qui inhalent des solvants : **20 %**
- ✿ Pourcentage de jeunes Autochtones de moins de 15 ans qui inhalent des solvants : **33 %**
- ✿ Âge où l'usage de solvants est le plus susceptible de commencer : **avant l'âge de 11 ans.**
- ✿ Taux de victimisation avec violence chez les Autochtones âgés de 15 à 34 ans : **2 ½ fois plus élevé que chez les Autochtones plus âgés**
- ✿ Taux de criminalité dans les réserves : **3 fois plus élevé qu'ailleurs au Canada**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ☘ Taux de violence conjugale chez les Autochtones :
3 fois et demie plus élevé que chez les autres Canadiens
- ☘ Taux d'Autochtones accusés d'homicide là où les drogues et l'alcool sont des éléments déterminants : **10 fois celui des autres Canadiens**
- ☘ Taux général de consommation d'alcool chez les Autochtones :
Plus faible que celui de la population générale
- ☘ Taux de consommation abusive d'alcool chez les Autochtones :
Le double de celui de la population générale – 16 % contre 7,9 %

Déficience développementale

- ☘ Au Canada, les personnes qui ont à la fois une déficience développementale et une maladie mentale sont dites atteintes de troubles concomitants.
- ☘ Estimation prudente du pourcentage de personnes ayant une déficience développementale qui éprouvent également un problème de santé mentale : **38 %**
- ☘ Nombre de Canadiens affectés par une déficience développementale et une maladie mentale : **247 000**
- ☘ Pourcentage de patients dans les hôpitaux psychiatriques avec unité de soins tertiaires qui ont une déficience développementale et une maladie mentale : **12,5 % ou 1 sur 8**

Sans-abris

- ☘ Pourcentage de sans-abris qui ont reçu soit un diagnostic de maladie mentale, soit un diagnostic d'abus d'alcool ou de drogues : **86 %**
- ☘ Pourcentage de sans-abris atteints d'une maladie mentale et qui avaient également un problème d'abus d'alcool ou de drogues : **75 %**
- ☘ Pourcentage qui estimaient que leur maladie était la cause de leur itinérance : **22 %**
- ☘ Pourcentage de sans-abris atteints de schizophrénie : **5,7 %**
- ☘ Pourcentage de sans-abris atteints de troubles de l'humeur : **38 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ☘ Au cours de l'année précédant l'itinérance :
 - **30 %** ont été emprisonnés
 - **6 %** ont été admis dans un hôpital psychiatrique
 - **25 %** ont été les clients d'une clinique de santé mentale
 - **20 %** ont reçu des soins en toxicomanie
- ☘ Pourcentage de sans-abris atteints d'une maladie mentale : **30 – 35 %**
- ☘ Pourcentage de femmes sans-abris atteintes d'une maladie mentale : **75 %**
- ☘ Pourcentage d'anciens sans-abris qui ont reçu de l'aide pour se trouver un logement et qui y étaient toujours 9 mois plus tard : **91 %**
- ☘ Pourcentage d'augmentation de la population des sans-abri à Vancouver de 1994 à 2006 : **235 % ou une moyenne de 20 % par année**
- ☘ Pourcentage d'augmentation de la population des sans-abri à Calgary de 1994 à 2006 : **740 %**
- ☘ Pourcentage d'augmentation des admissions dans les refuges pour sans-abri à Toronto de 1988 à 1998 : **75 %**
- ☘ Pourcentage de sans-abri qui sont Autochtones : **à Winnipeg, 70 %** des sans-abri sont Autochtones. En **Colombie-Britannique, 41 %** des personnes à risque d'itinérance sont Autochtones alors que **23 %** des personnes qui vivent dans la rue sont Autochtones.
- ☘ À Toronto, le pourcentage de femmes sans-abri atteintes de maladie mentale est de **75 %**. Parmi les sans-abri de cette ville, les hommes sont 8 fois plus susceptibles et les femmes, 10 fois plus susceptibles de mourir prématurément qu'au sein de la population générale.
- ☘ Pourcentage de Torontois atteints de maladie mentale qui se butent à la discrimination des propriétaires lorsqu'ils tentent de louer un appartement : **35 %**, le pourcentage le plus élevé des cinq groupes à l'étude. Les quatre autres groupes étaient les chefs de famille monoparentale, les chefs de famille monoparentale de race noire, les Asiatiques du Sud et les prestataires de l'aide sociale

Immigrants

- ☘ Pourcentage des habitants du Canada qui sont nés ailleurs : **18 %**
- ☘ Pourcentage des immigrants qui sont des réfugiés : **10 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ L'état de santé des immigrants : **Des enquêtes ont révélé que les immigrants obtiennent des taux de dépression et d'abus d'alcool ou de drogues plus faibles que chez les personnes qui sont nées au Canada; cependant, leur bon état de santé s'amenuise avec le temps.**
- ✿ Les immigrants les plus susceptibles d'être atteints d'un trouble mental : **Ceux qui ont vécu un traumatisme avant d'immigrer (guerre, famine, torture, incarcération, témoins de violence, par exemple).**
- ✿ Personnes qui sous-utilisent les services de santé mentale : **les immigrants**
- ✿ Pourcentage de la population torontoise issue de la première ou de la deuxième génération d'immigrants : **80 %**

FAITS CONCERNANT LE SUICIDE

- ✿ Nombre de suicides au Canada chaque année : **environ 4 000**
- ✿ On attribue au suicide **24 %** de tous les décès chez les Canadiens âgés de 15 à 24 ans, et **16 %** de tous les décès chez les 25 à 44 ans.
- ✿ Pourcentage de tous les décès au Canada attribuables au suicide: **2 %**
- ✿ Probabilité de décès par suicide chez les hommes : **4 fois celui des femmes**
- ✿ Tranche d'âge comportant le taux de suicide le plus élevé : **35 à 44 ans**
- ✿ Province ayant le taux de suicide le plus élevé : **le Québec**
- ✿ Groupe ayant le taux de suicide le plus élevé au Canada: **les hommes de plus de 80 ans (31 par 100 000).**
- ✿ Moyenne nationale : **14 suicides par 100 000 habitants**
- ✿ Taux de suicide du Canada comparé à celui de 12 pays industrialisés : **le Canada se situe au 9e rang. Le taux de suicide le plus bas est celui du Royaume-Uni, et le plus élevé est celui de la Finlande.**
- ✿ Pourcentage de jeunes qui pensent au suicide ou qui tentent de se suicider : Selon une enquête menée en Colombie-Britannique auprès de 15 000 élèves de la 7e à la 12e année :
 - Ceux qui connaissaient quelqu'un qui s'est suicidé ou qui a tenté de le faire : **34 %**
 - Ont, eux-mêmes, songé sérieusement à se suicider : **16 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿
 - Ont élaboré un plan de suicide : **14 %**
 - Ont tenté de se suicider : **7 %**
 - Ont dû avoir recours à des soins médicaux à la suite d'une tentative : **2 %**
- ✿ Nombre de personnes qui tentent de se suicider et en avaient parlé à la famille ou aux amis : **8 personnes sur 10**
- ✿ Taux de suicide dans le monde : **quelqu'un meurt des suites d'un suicide toutes les 40 secondes.**
- ✿ En Ontario, le taux de suicide des hommes versus ceux qui meurent dans des accidents de la route : **plus d'hommes sont décédés des suites d'un suicide par rapport à ceux décédés dans des accidents de la route.**
- ✿ Probabilité que les hommes parviennent à se suicider : **quatre fois celle des femmes**
- ✿ Hospitalisation à la suite d'une tentative de suicide chez les femmes : **la probabilité est de 1,5 fois celle des hommes**
- ✿ Tranche d'âge pour laquelle les tentatives de suicide aboutissent à l'hospitalisation : **73 % des hospitalisations à la suite de tentatives de suicide se produisent chez les 15 à 44 ans.**
- ✿ Mois pour lesquels le taux de suicide est le plus élevé au Canada: **fin juillet et tout le mois d'août.**
- ✿ La cause de décès la plus répandue chez les personnes atteintes de schizophrénie : **le suicide**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes de dépression chronique qui meurent des suites d'un suicide : **15 %**
- ✿ Taux de suicide des personnes atteintes de maladie mentale en Nouvelle-Écosse : **133/100 000** par rapport à **5/100 000** pour la population générale
- ✿ Pourcentage de Néo-Écossais qui avaient communiqué avec le système de santé avant de mourir des suites d'un suicide : **27 %** avaient communiqué avec le système de santé au cours du mois précédent tandis que **55 %** avaient communiqué avec lui au cours de l'année précédente.
- ✿ Taux de suicide au Royaume-Uni en 2007 : Il n'a jamais été aussi bas - **7,5/100 000.** On en attribue la chute aux investissements effectués dans les services de santé mentale et d'intervention précoce.

FAITS CONCERNANT LE LIEN ENTRE LA MALADIE MENTALE ET LA MALADIE PHYSIQUE

Diagnostic médical	Taux de prévalence de la dépression selon les résultats de la recherche
Cardiopathie	17 – 27 %
AVC (accident vasculaire cérébral)	14 – 19 %
Maladie d'Alzheimer	20 – 50 %
Maladie de Parkinson	4 – 75 %
Épilepsie	20 – 55 %
Diabète	26 %
Cancer	22 – 29 %
VIH/SIDA	5 – 20 %
Douleur chronique	30 – 54 %
Obésité	20 – 30 %

Accroissement du risque associé à la maladie pour les personnes souffrant de dépression

AVC (accident vasculaire cérébral)	2,6 fois le taux de la population générale
Épilepsie	4 à 6 fois le taux de la population générale
Maladie d'Alzheimer	1,71 à 2,67 fois le taux de la population générale
Diabète (type 2)	La dépression est un facteur de risque indépendant
Cancer	1,35 à 1,88 fois le taux de la population générale
Obésité	La dépression chez les enfants ou les adolescents prédispose à l'obésité

Quelques faits supplémentaires :

- ✿ Probabilité de souffrir d'une dépression chez les personnes diabétiques : **2 fois celle de la population générale**
- ✿ Facteur de risque qu'un cancer du sein se développe : **la dépression**
- ✿ Facteur prédisposant à un pronostic défavorable ou même au décès chez les personnes atteintes de cardiopathie : **la dépression**
- ✿ Augmentation du risque de cardiopathie chez les personnes souffrant de dépression : **1,64 fois plus élevée**
- ✿ Augmentation du risque de décès après une crise cardiaque : **4 fois plus élevé pour les personnes souffrant de dépression**

- ✿ Pourcentage des femmes ménopausées qui deviennent déprimées et qui sont susceptibles de contracter une maladie cardiovasculaire : **50 %**
- ✿ Pourcentage d'adultes qui ont une mauvaise santé à cause du stress : **43 %**
- ✿ Pourcentage de visites chez le médecin occasionnées par des malaises liés au stress : **75 – 90 %**
- ✿ Plus grand facteur prédisposant aux visites chez le médecin et à l'hospitalisation : **la dépression et le stress psychologique chez les personnes souffrant d'une maladie physique.**
- ✿ Augmentation du taux de décès chez les patients cardiaques qui sont également déprimés : **Ces patients ont quatre fois plus de chances de mourir au cours des six mois suivant une crise cardiaque.**
- ✿ Probabilité que les personnes dépressives souffrent d'une crise cardiaque : **quatre fois plus susceptibles.**
- ✿ Facteur prédisposant à une ménopause précoce : **la dépression**
- ✿ Probabilité que les personnes souffrant à la fois d'une maladie physique et d'une dépression ne donneront pas suite à leur plan de traitement : **3 fois plus susceptibles.**
- ✿ Effet de la thérapie de groupe :
 - **Les femmes atteintes de cancer du sein vivent plus longtemps**
 - **Les personnes victimes de crises cardiaques obtiennent un meilleur taux de survie**
- ✿ Effet du counseling individuel sur la réhospitalisation chez les patients cardiaques : **Ceux qui ont reçu deux heures de counseling par semaine sont à 60 % moins susceptibles d'avoir à être réadmis à l'hôpital**
- ✿ Pourcentage de femmes souffrant de dépression exposées au risque d'une maladie cardiovasculaire : **70 %**.
Ce constat ne s'applique pas aux hommes.

FAITS CONCERNANT LES MÉDICAMENTS

- Voici certaines des préoccupations à l'égard du processus d'approbation des médicaments au Canada :
 - Quatre-vingt-dix pour cent des essais cliniques sur les médicaments sont conçus et financés par les mêmes sociétés pharmaceutiques qui ont l'intention de les mettre en marché. L'inquiétude quant à la partialité est si grande que les revues comportant un comité de lecture refusent de publier les études de ce genre.
 - Au cours d'essais cliniques sur les médicaments, un nombre restreint de personnes fait l'objet d'une étude pendant de brèves périodes. Des effets indésirables peuvent se produire seulement après que Santé Canada ait approuvé un médicament et qu'il ait été mis en marché à grande échelle. Un exemple récent de ce type est le médicament Vioxx.
 - On note une augmentation d'ordonnances pour des cas non prévus sur l'étiquette, ce qui signifie que les médecins prescrivent des médicaments à des fins autres que celles qui ont été approuvées par Santé Canada.
 - Si une société pharmaceutique demande – et se voit refuser – la permission de mettre son médicament en marché pour une nouvelle utilisation, cette information n'est pas rendue publique.
- Premier rang par habitant dans le monde pour la consommation de médication psychiatrique : **les Canadiens**
- Deuxième rang dans le monde pour la consommation de sédatifs et quatrième rang dans le monde pour la consommation d'analgésiques d'ordonnance : **les Canadiens**.
- Augmentation des coûts pour les médicaments antidépresseurs au Canada :
1981 (31,4 millions \$)
2000 (543,4 millions \$)
coûts estimés pour 2005 (1,2 milliard \$)
- Nombre d'ordonnances pour des médicaments psychotropes (psychiatriques) préparées par des pharmacies pour les Canadiens en 2006 : **51 millions**
- Pourcentage de l'augmentation de la consommation au cours d'une période de quatre ans : **32 %**
- Taux d'augmentation des ordonnances d'antipsychotiques atypiques (le rispéridone, par exemple) pour les enfants de moins de 14 ans manifestant de graves problèmes de comportement : **10 fois au cours des dernières années.**
Remarque : Santé Canada n'a pas approuvé l'usage de ces médicaments chez les enfants.

Antidépresseurs :

- Montant dépensé pour l'achat d'antidépresseurs au Canada en 2007 : **35,00 \$ par personne, ce qui équivaut globalement à un montant de 1,16 milliard \$**
- Montant dépensé chez les personnes âgées de 45 à 64 ans : **57,00 \$ par personne**
- Montant dépensé chez les personnes âgées de 20 à 44 ans : **30,00 \$ par personne**
- La province qui a dépensé le moins : **la Saskatchewan à 34,00 \$ par personne**
- Les provinces qui ont dépensé le plus : **l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard à 75,00 \$ par personne**
- Le taux de croissance de l'utilisation des antidépresseurs au Canada de 1998 à 2007 : **4,6 % année après année**

Antipsychotiques :

- Montant dépensé pour l'achat d'antipsychotiques au Canada en 2007 : **19,10 \$ par personne ce qui équivaut globalement à un montant de 629 millions \$**
- Montant dépensé chez les Canadiens âgés de moins de 20 ans : **4,00 \$ par personne**
- Montant dépensé chez les Canadiens âgés de 20 à 44 ans : **18,00 \$ par personne. Ce groupe est responsable de 33 % des dépenses globales effectuées pour l'achat d'antipsychotiques en 2007.**
- Province qui a dépensé le moins : **le Québec à 2,30 \$ par personne**
- Province qui a dépensé le plus pour les médicaments antipsychotiques : **le Manitoba à 6,40 \$ par personne**
- Le taux de croissance de l'utilisation des antipsychotiques au Canada de 1998 à 2007 : **les dépenses ont augmenté de 208 % pendant cette période.**

Benzodiazépines (tranquillisants ou médicaments anxiolytiques)

- ✿ Montant dépensé pour l'achat de médicaments anxiolytiques au Canada en 2007 : **7,50 \$ par personne ce qui équivaut globalement à un montant de 247 millions \$**
- ✿ Montant dépensé chez les Canadiens âgés de 45 à 64 ans : **12,00 \$ par personne**
- ✿ Province où ces médicaments étaient le plus utilisés en 2007 : **le Nouveau-Brunswick a dépensé 7,7 % de plus que la moyenne nationale.**
- ✿ Province où ces médicaments étaient le moins utilisés : **l'Alberta a dépensé 11,9 % de moins que la moyenne nationale.**
- ✿ Le taux de croissance de l'utilisation des tranquillisants au Canada de 1998 à 2007 : **les dépenses ont augmenté de 11 % pendant cette période.**
- ✿ En 2008, la deuxième plus importante catégorie de médicaments parmi les ordonnances exécutées au Canada (après les médicaments contre les maladies cardiovasculaires) : **les produits psychopharmaceutiques** (tous les médicaments psychiatriques). **57 198 000 médicaments ont été prescrits, ce qui constitue une augmentation de 7,8 % par rapport à 2007.**
- ✿ Le 4^e diagnostic le plus répandu chez les Canadiens en 2008 : **8 529 visites chez le médecin étaient attribuables à la dépression. 32 % des patients étaient des hommes et 68 %, des femmes. 82 % de ces visites se sont soldées par une ordonnance.**
- ✿ Le 5^e diagnostic le plus répandu chez les Canadiens en 2008 : **6 292 visites chez le médecin étaient attribuables à l'anxiété. 33 % des patients étaient des hommes et 67 %, des femmes. 57 % de ces visites se sont soldées par une ordonnance.**
- ✿ Les antipsychotiques et les antidépresseurs sont réputés se classer parmi les 10 premières catégories de médicaments vendus dans le monde : **les antipsychotiques représentaient la 7^e catégorie de médicaments d'ordonnance la plus répandue, ce qui a généré des ventes de 22,9 milliards \$ US à travers le monde (3,2 % de toutes les ventes de médicaments, une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente). Les antidépresseurs constituaient la 8^e catégorie de médicaments d'ordonnance la plus répandue, ce qui a généré des ventes de 20,3 milliards \$ US (2,8 % de toutes les ventes, une augmentation de 0,6 % par rapport à 2007).**

FAITS CONCERNANT LE RECOURS AUX SALLES D'URGENCE

- ✿ Ce que les usagers et les familles disent à propos du temps d'attente dans les services d'urgence : **Généralement, ils signalent un temps d'attente excessif. De façon anecdotique, ils ont en commun d'avoir subi des périodes d'attente d'au moins 5 heures, mais souvent de 10 heures ou plus.**
- ✿ Ce qu'en dit l'Institut canadien d'information sur la santé : **Dans le cadre de son analyse du temps d'attente dans les services d'urgence à travers le pays, l'ICIS a indiqué que le temps d'attente médian pour tous les patients était de deux heures, tandis que seulement 10 % des patients attendaient plus de six heures.** Les fluctuations du temps d'attente étaient attribuables à la gravité de la maladie, à l'âge du patient, au moment de la journée, et à l'achalandage des services d'urgence.
- ✿ Les raisons invoquées par les consommateurs et les familles pour expliquer les longues périodes d'attente dans le cas des personnes atteintes de maladie mentale : **Ils avancent que la stigmatisation fait en sorte que les personnes atteintes de maladie mentale se retrouvent au bas de la liste lorsqu'elles se présentent à un service d'urgence.**

Qu'est-ce que l'Échelle canadienne de triage et de gravité?

- ✿ L'Échelle canadienne de triage et de gravité (ÉTG) regroupe en cinq catégories les patients qui se présentent à un service d'urgence :
 - **ÉtG I** : Réanimation requise, ou il existe un risque immédiat que la vie soit en péril
 - **ÉtG II** : L'état au moment de la visite pourrait mettre la vie ou les fonctions vitales en péril – blessure à la tête, douleur thoracique, saignements gastro-intestinaux, etc.
 - **ÉtG III** : L'état pourrait évoluer vers un problème grave – asthme, traumatisme modéré, vomissements et diarrhée chez les patients âgés de moins de deux ans, etc.
 - **ÉtG IV** : État lié à l'âge du patient, problèmes urinaires, maux d'oreille, légère douleur abdominale, etc.
 - **ÉtG V** : États non urgents tels que les maux de gorge, cas qui peuvent être confiés à d'autres services du système de soins de santé, ou problèmes psychiatriques sans tentative de suicide ni idées suicidaires.

FAITS CONCERNANT L'HOSPITALISATION

- ✿ Nombre de congés reçus des hôpitaux du Canada en 2002 – 2003 attribuables à la maladie mentale : **190 000**
- ✿ Nombre de jours d'hospitalisation dont la cause est la maladie mentale : **7,7 millions**
- ✿ Taux d'hospitalisation selon la maladie :
 - **troubles de l'humeur : 34 %**
 - **schizophrénie et autres troubles psychotiques : 21 %**
 - **abus d'alcool ou de drogues : 14 %**
- ✿ Pourcentage de congés reçus des centres hospitaliers attribuables à la maladie mentale : **6 %**
- ✿ Pourcentage de toutes les hospitalisations au Canada dont la cause est la maladie mentale en tant que diagnostic primaire ou secondaire : **33 %**
- ✿ Temps passé à l'hôpital pour les personnes atteintes de maladie mentale par rapport à d'autres diagnostics : **deux fois plus**
- ✿ Pourcentage de patients atteints de maladie mentale réadmis moins d'un an après avoir obtenu leur congé de l'hôpital : **37 %** (ce pourcentage plonge à 27,3 % pour les patients souffrant d'autres types de maladie.)
- ✿ Pourcentage de patients atteints de maladie mentale réadmis plus d'une fois moins d'un an après avoir obtenu leur congé de l'hôpital : **15 %**
- ✿ La durée moyenne du séjour dans un hôpital général des personnes atteintes de maladie mentale en 2005/06 : **16,7 jours, en diminution par rapport à 36,2 jours en 2000/01.**
- ✿ La durée moyenne du séjour dans un hôpital psychiatrique (à l'extérieur du Québec) des personnes atteintes de maladie mentale en 2005/06 : **100,3 jours, en diminution par rapport à 160 jours en 2000/01.**
- ✿ Pourcentage des admissions représentant des cas de maladie mentale : **86 %** de toutes les admissions de personnes atteintes de maladie mentale se produisent dans un hôpital général, mais on attribue aux hôpitaux psychiatriques **50,6 %** des jours passés à l'hôpital.
- ✿ Degré de variation en fonction du temps (tel que le révèlent les données de 2005) : **chute de 55 % du taux d'admission** - cela représente le taux d'hospitalisation le plus bas jamais atteint en ce qui concerne les personnes atteintes de maladie mentale depuis que des données sont disponibles (1982/83)

- ✿ Le diagnostic psychiatrique le plus répandu lors d'une admission dans un hôpital général : **les troubles de l'humeur**
- ✿ Le diagnostic psychiatrique le plus répandu lors d'une admission dans un hôpital psychiatrique : **la schizophrénie et d'autres troubles psychotiques**. De plus, les plus longs séjours à l'hôpital correspondent aux personnes souffrant de ces troubles.

FAITS CONCERNANT LA MALADIE MENTALE EN MILIEU DE TRAVAIL

- ✿ Pourcentage d'employeurs canadiens qui estiment que la montée constante des réclamations en santé mentale des employés constitue une question prioritaire : **56 %**
- ✿ Proportion des réclamations pour invalidité de courte durée qui sont liées à une maladie mentale au Canada : **75 %**. **Les données de 2007 font état d'une proportion de 72 %**
- ✿ Proportion des réclamations pour invalidité de longue durée qui sont liées à une maladie mentale au Canada : **79 %**. **Les données de 2007 font état d'une proportion de 82 %**
- ✿ Taux d'augmentation des coûts liés à l'invalidité de longue durée : **27 %**
- ✿ Pourcentage d'employeurs qui effectuent le suivi du coût des réclamations pour invalidité selon un pourcentage de la masse salariale : **28 %**
- ✿ Pourcentage d'employeurs qui ont prévu s'occuper de la santé mentale et de la maladie mentale en milieu de travail : **31 %**
- ✿ Catégorie des coûts d'invalidité qui augmente le plus rapidement pour les employeurs au Canada : **la dépression**
- ✿ Pertes annuelles subies par l'économie canadienne à cause de la maladie mentale en milieu de travail : **33 milliards \$**
- ✿ Montant épargné par l'employeur, annuellement et pour chacun des employés, pour ceux d'entre eux qui ont recours à un traitement : **de 5 000 \$ à 10 000 \$ en moyenne, pour les dépenses liées au remplacement du salaire, aux congés de maladie et aux médicaments d'ordonnance.**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes d'une maladie mentale grave qui sont sans emploi : **70 – 90 %**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes d'une maladie mentale grave qui veulent travailler : **80 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Pourcentage d'organisations canadiennes qui n'ont aucun processus structuré à l'intention des superviseurs afin de soutenir les employés qui retournent au travail après une maladie ou une incapacité : **64 %**
- ✿ Pourcentage d'organisations qui n'ont aucun processus pour faire face aux variations importantes de la productivité ou du comportement des employés : **84 %**
- ✿ Pourcentage d'organisations qui ont pour priorité d'aborder les préjugés défavorables associés à la maladie mentale : **20 %**
- ✿ Niveau auquel les Canadiens atteints de dépression se situent pour ce qui est de leur fonctionnement au travail : **62 % de leur capacité**
- ✿ Pourcentage de Canadiens atteints de dépression qui ont dû quitter leur travail pour cause d'incapacité à court terme, à long terme ou permanente : **70 %**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui ont abandonné un emploi à cause de la dépression : **35 % dont 25 % signalent avoir perdu un emploi à cause de la dépression**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui s'inquiètent de perdre leur emploi à cause de leur dépression : **78 %**
- ✿ Proportion d'employés canadiens qui disent travailler dans des milieux qui ne sont pas sécuritaires ou sains d'un point de vue psychologique : **3 sur 10**
- ✿ Pourcentage d'augmentation des règlements judiciaires découlant de préjudices psychologiques survenus dans les milieux de travail au Canada au cours des 5 dernières années : **700 %**

FAITS CONCERNANT L'ABUS D'ALCOOL OU DE DROGUES ET LA TOXICOMANIE

Quelques définitions

- ✿ **Consommation d'alcool ou de drogues** : Au sens le plus large, il peut s'agir de médicaments d'ordonnance, de médicaments en vente libre, d'alcool, de drogues illicites (cannabis, cocaïne, opiacés, amphétamines et hallucinogènes), de stéroïdes ou de substances inhalées. Ces substances ne sont pas toutes nocives et, en fait, leur usage modéré peut s'avérer bénéfique pour la santé – ou même nécessaire, dans le cas des médicaments.

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ **Abus d'alcool ou de drogues** : La définition s'exprime en des termes comportementaux – les répercussions dans la vie d'une personne – absentéisme au travail ou à l'école, problèmes dans les relations interpersonnelles (violence, négligence des enfants, rupture de couple), consommation dangereuse d'alcool ou de drogues (par exemple, en conduisant) et consommation continue d'alcool ou de drogues malgré l'évidence des conséquences négatives (perte d'emploi, démêlés avec la justice).
- ✿ **Toxicomanie** : On la définit de deux façons : dépendance psychologique (la personne croit que la substance est nécessaire au fonctionnement social) et dépendance physiologique (augmentation de la consommation échelonnée sur une longue période, plus grande tolérance, symptômes de sevrage et problèmes de santé liés à l'absorption de la substance).
- ✿ **Jeu compulsif** (porte parfois le nom de jeu pathologique sous sa forme la plus grave) : Il se caractérise par une préoccupation à l'égard du jeu et un contrôle diminué (la personne est incapable de se restreindre ou de s'arrêter malgré de graves conséquences). Il existerait trois types de joueurs compulsifs – ceux atteints d'un trouble neurologique (hyperactivité avec déficit de l'attention, par exemple), d'un trouble de l'humeur (le recours au jeu pour faire varier l'humeur), ou d'un trouble lié à la dépendance (les avantages perçus sont tels que la personne ressent une grande détresse lorsqu'elle ne joue pas)

Alcool

- ✿ Pourcentage de Canadiens qui sont des buveurs à risque élevé : **13,6 %**
- ✿ Pourcentage de buveurs actuels au pays (de tous âges et de tous les niveaux de consommation) ayant signalé une forme ou une autre de tort survenu au cours de l'année précédente attribuable à la consommation d'alcool : **envers eux-mêmes : 20 %; subi par un autre buveur : 33 %**.
- ✿ Une répercussion courante de la consommation excessive d'alcool sur la santé : **la dépression**
- ✿ Taux d'hospitalisation directement attribuable à l'abus d'alcool ou de drogues : **8 %**
- ✿ Pourcentage de jours d'hospitalisation directement attribuable à l'abus d'alcool ou de drogues : **10 %**
- ✿ Première cause d'anomalies congénitales évitables en Amérique du Nord : **la consommation d'alcool pendant la grossesse**
- ✿ Nombre de bébés nés au Canada au cours d'une année, et atteints du syndrome d'alcoolisme foetal : **365 – un par jour**.

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Nombre de Canadiens qui sont décédés dans des accidents de voiture causés par la consommation d'alcool au cours de l'an 2000 : **981**
- ✿ Pourcentage d'ânés qui sont hospitalisés à cause de la consommation excessive d'alcool : **18 %**
- ✿ Pertes de productivité annuelles au Canada causées par l'abus de substances légales (y compris le tabac) : **11,8 milliards \$, ou 1,7 % du produit national brut (PNB), ou 414 \$ pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant.**

Drogues

- ✿ Pourcentage de jeunes prostitués qui n'ont pas recours à l'alcool, ni aux drogues : **8 %**
- ✿ Pourcentage de jeunes prostitués qui ont recours à la prostitution afin de gagner de l'argent pour se procurer de la drogue : **44 %**

Jeux de hasard

- ✿ Pourcentage de Canadiens s'adonnant aux jeux de hasard qui sont des joueurs compulsifs : **5 %**
- ✿ Profits engrangés par tous les paliers de gouvernement grâce aux jeux de hasard au Canada en 2004 : **6,2 milliards \$ - plus que le profit net que rapportent au gouvernement le tabac et l'alcool combinés (5,9 milliards \$).**
- ✿ Selon le peu de recherche disponible, nombre de suicides liés à des problèmes de jeu compulsif :
 - Alberta **10 %**
 - Nouvelle-Écosse **6,3 %**
 - Québec **2,6 %**
- ✿ Proportion selon laquelle les étudiants des écoles secondaires s'adonnent aux jeux de hasard : **Deux à quatre fois supérieure à celle du grand public.**
- ✿ Les joueurs compulsifs les plus susceptibles de souffrir également de problèmes psychiatriques et de prendre des tranquillisants : **les femmes**
- ✿ Les joueurs compulsifs les plus susceptibles de souffrir également de problèmes d'abus d'alcool ou de drogues : **les hommes**
- ✿ Pourcentage de joueurs compulsifs qui disent avoir recours aux jeux de hasard afin de faire varier leur humeur : **80 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- ✿ Pourcentage de joueurs compulsifs qui ont déjà pensé au suicide : **50 - 80 %**
- ✿ De ces derniers, le pourcentage de ceux qui ont fait des tentatives qui se sont avérées mortelles : **12 - 16 %**
- ✿ Estimation du nombre de suicides attribuables au jeu compulsif par année au Canada : **plus de 200**
- ✿ Plus grande source de revenus pour l'Alberta entre les jeux de hasard et le pétrole : En 2009/10, on prévoit que le gouvernement de l'Alberta fasse un profit net d'environ **1,5 milliard \$ grâce aux jeux de hasard alors qu'il ne recevra que 1 milliard \$ en redevances des sables bitumineux.**
- ✿ Province ayant les dépenses de jeu les plus élevées par habitant : **l'Alberta se situe à 871,00 \$ par adulte. La moyenne nationale est de 547,00 \$.**

FAITS CONCERNANT LE LIEN ENTRE LA MALADIE MENTALE ET LA TOXICOMANIE

- ✿ **Remarque** : On dit des personnes atteintes à la fois d'une maladie mentale et d'un problème d'abus d'alcool ou de drogues qu'elles souffrent de troubles concomitants.
- ✿ Pourcentage des personnes ayant reçu un diagnostic de maladie mentale qui ont également un problème d'abus d'alcool ou de drogues : **30 %**
- ✿ Pourcentage de personnes aux prises avec un problème d'abus d'alcool ou de drogues qui souffrent également d'une maladie mentale : **37 % des personnes dépendantes de l'alcool et 53 % des personnes dépendantes des drogues**
- ✿ Pourcentage d'ânés aux prises avec un problème de consommation excessive de substances qui souffrent également d'une maladie mentale : **25 - 50 %**
- ✿ Pourcentage de personnes atteintes de schizophrénie qui subiront un problème d'abus d'alcool ou de drogues au cours de leur vie : **80 %**

FAITS CONCERNANT LA STIGMATISATION

- ✿ Image associée à l'invalidité chez la plupart des Canadiens : **le fauteuil roulant**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui sont d'accord pour dire que la dépression chronique constitue une invalidité : **67 %**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- Opinion des Canadiens à l'égard de la capacité à assumer des rôles tels que bénévole pour un organisme communautaire, enseignant, parent, agent de police;
 - Handicap physique : probable**
 - Dépression chronique : improbable**
- Attitude envers les personnes handicapées :
 - Handicap physique : plus à l'aise**
 - Dépression : moins à l'aise**
- Pourcentage de 556 répondants du Royaume-Uni ayant indiqué qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille ont vécu l'expérience de la stigmatisation à cause d'une maladie mentale : **70 %**.
- Parmi ces derniers, le pourcentage qui ont fait l'expérience de la stigmatisation
 - au sein de leur propre famille : **56 %**,
 - de la part d'amis : **52 %**,
 - de la part de leur médecin de premier recours : **44 %**,
 - de la part d'autres professionnels de la santé : **32 %**
 - en milieu de travail : **30 %**.
- Nombre de personnes atteintes de maladie mentale qui se sont vu refuser un emploi pour lequel elles étaient qualifiées ou, si elles occupaient un emploi, qui ont été congédiées ou forcées de démissionner une fois qu'on a appris qu'elles étaient atteintes d'une maladie mentale : **1/3 – 1/2**
- Pourcentage de psychiatres ayant participé à une enquête par la Michigan Psychiatric Society qui ont mentionné qu'ils se feraient soigner en secret plutôt que d'avoir une maladie mentale inscrite à leur fiche médicale : **50 %**
- Répercussions de la stigmatisation sur la recherche dans le domaine des maladies mentales : budget annuel de l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies de 2004/05 : **54 millions \$ ou 6,65 % du budget global des Instituts de recherche en santé du Canada**

FAITS CONCERNANT LE PROGRAMME DE PRESTATIONS D'INVALIDITÉ DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

- Montant maximum des prestations du programme de PIRPC en 2009 : **Le taux uniforme est de 424,43 \$/mois allant jusqu'à 1 105,99 \$ autorisable selon les contributions effectuées au cours de la vie active du prestataire.**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- Montant maximum qu'une personne peut gagner sans avoir à le déclarer à PIRPC : **4 600,00 \$ en 2009/10**
- Durée maximum au cours de laquelle un prestataire peut continuer de recevoir des prestations après son retour au travail : **3 mois**
- Pourcentage de prestataires qui quittent le programme pour cause de retour au travail : **7,5 % selon les données de 2008/09**
- Somme des PIRPC versées aux Canadiens en 2007/08 : **3,1 milliards \$ à 306 000 prestataires et leurs 89 000 enfants**
- La plus importante catégorie de prestataires : **28 % sont des personnes souffrant de troubles mentaux. La catégorie suivante est celle des personnes atteintes de troubles musculosquelettiques, qui constituent 25 % des prestataires.**
- Augmentation des demandes pour les personnes souffrant de troubles mentaux : **En 2000, la proportion était de 22,5 % et elle a grimpé à 28 % en 2008/09.**
- Groupes d'âge des personnes qui demandent des PIRPC pour cause de trouble mental : **75 % ont de 50 à 64 ans. 25 % ont moins de 50 ans.**

FAITS CONCERNANT LE COÛT DES MALADIES MENTALES ET DE L'ABUS D'ALCOOL ET DES DROGUES ABSORBÉ PAR L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- La catégorie de coût qui augmente le plus rapidement dans le domaine des incapacités professionnelles au Canada : **les troubles psychiatriques**
- Le trouble psychiatrique auquel on attribue 60 % de ces coûts et la plupart des journées de travail perdues : **la dépression.**
- En tout temps, nombre de travailleurs considérés comme déprimés : **un sur 20**
- Montant auquel se chiffre la perte annuelle causée par la maladie mentale en milieu de travail pour l'économie canadienne : **14,4 milliards**
- Montant auquel se chiffre la perte annuelle causée par l'abus d'alcool ou de drogues en milieu de travail pour l'économie canadienne : **18,6 milliards**
- Le montant supplémentaire que paient les Canadiens annuellement en frais de psychologues et de travailleurs sociaux en pratique privée : **278 millions \$**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

- Sur une base annuelle, pourcentage de travailleurs canadiens qui souffrent d'une maladie liée au stress : **20 %**
- Estimation de l'argent que le Canada dépense globalement pour des services de santé mentale sur une base annuelle : **5,5 milliards \$**
- Estimation du financement destiné à la santé mentale au Canada en fonction du nombre d'habitants : **172,00 \$ par personne pour des services financés par les deniers publics; ce montant grimpe à 206,00 \$ par personne si on considère à la fois les sources publiques et privées**
- Provinces ayant les niveaux de dépenses les plus bas par habitant : **la Saskatchewan : 138 \$/personne, Terre-Neuve & Labrador : 143 \$/personne, l'Ontario 152 \$/personne**
- Provinces ayant les niveaux de dépenses les plus élevés par habitant : **la Colombie-Britannique : 230 \$/personne, l'Alberta : 207 \$/personne, le Nouveau-Brunswick : 204 \$/personne**
- Pourcentage des dépenses de soins de santé globales attribuables à la maladie mentale : **15 %**
- Des **33 milliards \$** qu'il en coûterait annuellement pour la maladie mentale au Canada, le pourcentage des coûts assumés par le secteur privé est de **66 %** - ces coûts sont liés aux prestations d'invalidité à court et à long terme, ainsi qu'à la perte de productivité. Le **33 %** restant est assumé par le secteur public des soins de santé.
- Estimation du coût futur de la maladie mentale assumé par les entreprises : **on prévoit qu'au cours des cinq prochaines années, les prestations d'invalidité défrayées par les employeurs canadiens pour la maladie mentale subiront une augmentation globale de 50 %, ce qui surpasse les cardiopathies comme raison principale d'une demande de prestations.**
- Épargnes réalisées pour chaque dollar investi dans les traitements en santé mentale et en toxicomanie : **Chaque 1 \$ investi permet d'épargner 7 \$ en coûts éventuels liés à la santé et 30 \$ en perte de productivité.**

QUELQUES FAITS : MALADIE MENTALE ET TOXICOMANIE AU CANADA

FAITS CONCERNANT LA CONNAISSANCE DE LA SANTÉ MENTALE

- La connaissance de la santé mentale** est définie comme étant l'ensemble des notions et des aptitudes qui permettent aux gens d'acquérir, de comprendre et d'appliquer l'information sur la santé mentale.
- Pourcentage d'Albertains qui croient que la dépression est causée par une faiblesse de caractère. **43,3 %**
- Pourcentage de Canadiens qui :
 - croient que la maladie mentale est un mal répandu : **66 %**
 - sont d'avis que la dépression est très répandue : **58 %**
 - peuvent reconnaître les symptômes de la dépression : **79 %**
 - sont d'avis que les problèmes de santé mentale sont rares : **33 %**
 - sont en mesure de reconnaître les symptômes de la schizophrénie : **45 %**. **39 % seraient en mesure de reconnaître l'anxiété.**
 - sont d'avis que les causes de la maladie mentale sont liées à la biologie et à la génétique : **varie selon le diagnostic**
 - schizophrénie : **48 %**
 - dépression : **27 %**
 - anxiété : **21 %**
 - recommanderaient une visite chez le médecin pour des symptômes de maladie mentale : **58 %**
 - recommanderaient des solutions non médicales : **33 %**
 - sont d'avis que les médicaments psychiatriques sont nocifs : **55 %**
 - croient que les gens peuvent se rétablir d'une maladie mentale : **59 %**
 - mentionnent qu'ils seraient mal à l'aise de révéler avoir une maladie mentale : **42 %**
 - affirment qu'une personne atteinte de maladie mentale aurait de la difficulté à garder un emploi : **44 %**
 - sont d'avis que le fait d'avoir une maladie mentale représente un danger potentiel : **varie selon le diagnostic**
 - schizophrénie : **29 %**
 - dépression : **16 %**
 - anxiété : **19 %**

FAITS CONCERNANT LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

- ✿ Près de sept Canadiens sur 10 signalent que leur santé mentale est excellente ou très bonne.
- ✿ Les jeunes Canadiennes âgées de 15 à 24 ans étaient **1,5 fois** plus susceptibles que les jeunes Canadiens à signaler une santé mentale passable à mauvaise.
- ✿ Facteurs associés à une bonne santé mentale :
 - La capacité de composer avec les exigences quotidiennes
 - La capacité de composer avec des problèmes inattendus
 - Chez les jeunes – l'intégration au sein des pairs et un sentiment positif au regard de l'apparence
 - Chez les aînés – le fait de continuer d'être satisfaits de leur vie en maintenant leur système de valeurs, leurs responsabilités, leurs activités et leurs relations personnelles
- ✿ Environ la moitié des Canadiens âgés de plus de 80 ans affirment se sentir seuls.
- ✿ Le facteur qui influe davantage sur l'état de santé des Canadiens que les soins médicaux ou les comportements personnels tels que le fait de fumer : **le statut économique et social**
- ✿ Ce qui diminue le niveau de l'hydrocortisone (l'hormone du stress) chez les humains : **Le bonheur défini comme du temps libre, des relations familiales positives, un réseau social et un sentiment d'appartenance.**
- ✿ L'activité reconnue pour soulager les symptômes d'anxiété, de dépression et du trouble panique : **l'exercice**
- ✿ La quantité d'exercice nécessaire pour soulager les symptômes : **modérée**
- ✿ Les cinq aspects psychologiques du travail qui favorisent la santé mentale : **l'organisation du temps (des délais connus et raisonnables), les contacts sociaux, un effort collectif et un but commun (travail d'équipe), l'identité sociale, une activité régulière (l'organisation du travail).**
- ✿ Le groupe qui possède le taux le plus faible de maladie mentale et physique, et le taux le plus faible d'alcoolisme : **les gens mariés**
- ✿ Pourcentage de Canadiens qui se sentent très attachés à leur collectivité et qui signalent également avoir une bonne santé mentale : **78 %**

FAITS CONCERNANT LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA

- ✿ La Commission a été établie en 2007 après qu'une subvention fédérale a été accordée pour donner suite au rapport De l'ombre à la lumière (2006) sur la santé mentale et la maladie mentale au Canada; ce rapport a été présenté par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. L'ancien sénateur Michael Kirby (président du Comité sénatorial permanent) a été nommé président du conseil d'administration de la Commission. Son mandat comprend l'élaboration d'une stratégie nationale pour la santé mentale et la mise sur pied d'un centre d'échange de connaissances, de même que la mise en œuvre d'une campagne antistigmatisation pluriannuelle. La Commission comporte huit comités consultatifs : la santé mentale et la loi; les fournisseurs de services; les enfants et les jeunes; les aidants membres de la famille; Premières Nations, Inuits et Métis; les sciences; les aînés; et la main-d'œuvre. En février 2008, le gouvernement fédéral a alloué un montant de 110 millions \$ afin que la Commission entreprenne une étude échelonnée sur cinq ans portant sur la maladie mentale et l'itinérance dans cinq villes : Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Pour plus de renseignements au sujet de la Commission, veuillez consulter son site Web à l'adresse suivante : **www.mentalhealthcommission.ca.**

FAITS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ POUR LES TROUBLES DE L'HUMEUR DU CANADA

La Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC) est un organisme national de bienfaisance enregistré, qui est soutenu par des bénévoles et qui s'engage à améliorer la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles de l'humeur et de leurs familles. Le site Web de l'organisme (www.mooddorderscanada.ca) contient plus de renseignements sur la dépression, le trouble bipolaire et d'autres troubles de l'humeur, la façon de joindre les services de santé mentale, et les liens des associations provinciales oeuvrant dans le domaine des troubles de l'humeur. Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec nous directement.

Téléphone : **1 519 824 5565**

Télécopieur : **1 519 824 9569**

Courriel : **info@mooddorderscanada.ca**

Site Web : **www.mooddorderscanada.ca**



Mood Disorders Society of Canada

La Société Pour Les Troubles de L'Humeur du Canada

FAITS CONCERNANT LA CAMPAGNE ANTISTIGMATISATION « ELLE PREND TOUTE LA PLACE »

Consultez notre site Web à **www.mooddorderscanada.ca** et cliquez sur CanadaHelps afin de faire un don pour notre campagne visant à combattre la stigmatisation – elle prend toute la place.

Il y a une présence écrasante qui se manifeste dans la vie des personnes atteintes de maladie mentale. Cette présence affecte tout ce qu'elles font et pourtant, personne n'en parle.



De l'avis de la Société pour les troubles de l'humeur, elle prend toute la place.

Son nom : **la stigmatisation.**

La stigmatisation cause bien du tort. Elle empêche les personnes de demander du secours parce qu'elles ont honte de ce que les autres vont penser d'elles. Leurs craintes sont justifiées puisque les personnes atteintes de maladie mentale se heurtent souvent à la discrimination au travail, là où elles habitent, et parfois de la part de la famille et des amis.

Le moment est venu de faire de la place.

Les membres de la STHC ont fait de la stigmatisation leur préoccupation numéro un. Pour y donner suite, la STHC a lancé la campagne « Elle prend toute la place », permettant aux gens de se rendre sur notre site Web, de cliquer sur CanadaHelps.org et, moyennant un petit don destiné à combattre la stigmatisation, de recevoir un cadeau éléphanterque.

Le petit éléphant bleu est un puissant symbole. Les gens peuvent le déposer sur leur bureau au travail ou le transporter dans leur voiture. Ils peuvent l'installer là où ils veulent signaler qu'ici, c'est une zone sans stigmatisation. Ici, on peut discuter de maladie mentale.

Les enseignants utilisent le petit éléphant bleu afin de signaler aux élèves qu'ici, ça va. Les employeurs font la même chose. Là où se trouve le petit éléphant bleu, les personnes atteintes de maladie mentale se sentent un peu plus à l'aise - un peu moins écrasées sous le fardeau de la stigmatisation.

Le petit éléphant bleu parvient à ébranler les assises de la stigmatisation.

Pour une version entièrement documentée, veuillez consulter le site **www.mooddorderscanada.ca**.

NOTES



À PROPOS DE LA STHC

✿ La Société pour les troubles de l'humeur du Canada est d'abord un organisme à but non lucratif virtuel comportant une petite infrastructure économique lui permettant d'attirer l'attention sur des préoccupations, des enjeux et des notions lorsqu'il s'agit de sensibiliser le public, d'établir des priorités de recherche, d'élaborer des stratégies de traitement, et de mettre sur pied des programmes gouvernementaux et d'élaborer des politiques concernant la maladie mentale. Cet organisme a su démontrer sa capacité à répondre aux besoins des Canadiens par le biais de sa gestion de projets et son travail de collaboration avec divers partenaires.

La STHC met à jour un site Web d'information facile à utiliser qui comprend des cyber-babillards et un bavardoir, des renseignements sur les diagnostics, les traitements, les médicaments, l'accessibilité du soutien et des services communautaires, des liens utiles, ainsi que toute une gamme de ressources liées à l'entraide.

Sources des références :

Tous les faits se trouvant dans ce manuel sont documentés et des références complètes sur les ouvrages cités sont fournies sur le site Web de la Société pour les troubles de l'humeur du Canada, y compris la façon d'y accéder. Sur ce site, vous trouverez également des données supplémentaires qui ne figurent pas dans ce document.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous écrire, nous téléphoner ou nous faire parvenir une télécopie à :

La Société pour les troubles de l'humeur du Canada
3-304 chemin Stone ouest, bureau 736
Guelph (Ontario) N1G 4W4
Téléphone : 1 519 824-5565
Télécopieur : 1 519 824-9569
Site Web : <http://www.mooodisorderscanada.ca>
Courriel : info@mooodisorderscanada.ca

*Copyright 2009 Société pour les troubles de l'humeur du Canada
Date de publication de la troisième édition : septembre 2009
Date de publication de la deuxième édition : septembre 2007
Date de publication de la première édition : septembre 2006*

En Canada, les personnes qui souffrent d'une maladie mentale ont souvent des problèmes de santé.

► Pourcentage de Canadiens atteints d'une maladie mentale au jour le jour : 12,4 %

(Après 40 à 24 mois qui débouchent sur une maladie mentale ou un trouble lié à la consommation de substances, 60 % des gens qui ne souffrent et qui sont atteints d'une maladie mentale peuvent être réhabilités.)

Pourcentage de Canadiens qui souffrent d'une affection mentale au cours de leur vie : 18 %

► Pourcentage de Canadiens qui souffrent d'un trouble bipolaire au cours de leur vie : 1 %

► Pourcentage de Canadiens qui souffrent de schizophrénie au cours de leur vie : 1 %

► Pourcentage de Canadiens qui souffrent d'un trouble lié à la consommation de substances : 12 %

maladie importante au cours de leur vie, les gens les plus atteints sont les femmes, surtout les personnes atteintes de troubles affectifs par un trouble de l'humeur, soit au cours de leur vie : 23 % des femmes et 13 % des hommes.

► Nombre de suicides en Canada chaque année : environ 3 000.

► Pourcentage de la population atteinte de troubles liés à la consommation de substances : 12,4 % (dont les 75 à 84 % des hommes et 25 à 34 % des femmes).

► Taux de suicide chez les personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances : 30 %.

► Nombre d'âge comparant le plus haut taux de symptômes de dépression : les 20 à 29 ans.

► Taux de chômage chez les personnes atteintes d'une maladie mentale grave : 70 % à 80 %.

► Pourcentage atteintes de maladie mentale grave, des gens « résilients » par rapport à leur taux pour la population : 25 % (les personnes atteintes de maladie mentale peuvent souffrir d'un trouble) ; 25 % de la population.

► Évaluation de la dépression et de l'anxiété dans les personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances :

► Les personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances, les personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances :

► Les personnes atteintes d'une maladie mentale grave ont des taux de la dépression : 30 à 40 % par rapport à la population (les personnes atteintes d'une maladie mentale grave) ; 170 000 personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances.

► Pourcentage de la population atteinte de troubles liés à la consommation de substances : 2 %.

► Nombre de personnes atteintes de troubles liés à la consommation de substances atteintes de troubles liés à la consommation de substances : 100 millions.

► (Cela) des troubles mentaux et des troubles liés à la consommation de substances : 100 millions.

► (Cela) des troubles mentaux et des troubles liés à la consommation de substances : 100 millions.

► (Cela) des troubles mentaux et des troubles liés à la consommation de substances : 100 millions.

► (Cela) des troubles mentaux et des troubles liés à la consommation de substances : 100 millions.

► Pourcentage de la population atteinte de troubles liés à la consommation de substances : 2 %.

► (Cela) des troubles mentaux et des troubles liés à la consommation de substances : 100 millions.

